

REGLEMENT INTERIEUR 2021

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LAUDINIE

ACCUEIL

Ages :

- L'accueil de loisirs de LA FOUILLADE accueille à la journée, les enfants de 4 à 14 ans révolus.
- Les enfants scolarisés, pourront être accueillis dès l'âge de 3 ans sur avis favorable du directeur.

Périodes d'ouverture :

Pendant l'année 2021, l'accueil de loisirs sera ouvert aux dates suivantes hors week-end et jours fériés :

- ❖ Vacances d'hiver : Du lundi 15 février au vendredi 26 février 2021
- ❖ Vacances de pâques : Du lundi 19 avril au vendredi 30 avril 2021
- ❖ Vacances d'été : Du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021
- ❖ Vacances de Toussaint : Du lundi 25 octobre au vendredi 05 novembre 2021
- ❖ Mercredis en période scolaires :
 - Les 3, 10, 17, 24 et 31 Mars.
 - Les 7 et 14 Avril.
 - Les 5, 12, 19 et 26 Mai.
 - Les 2, 9, 16, 23 et 30 Juin.
- L'accueil de loisirs est ouvert de 8H00 à 18H00. Toutefois, une garderie assurera, sur demande des parents, l'accueil des enfants entre 7H30 et 8H00 et de 18H00 à 18H30 (supplément de 3 € par enfant).

INSCRIPTION :

Un dossier d'inscription, valable pour l'année civile est à votre disposition :

- Au centre d'hébergement de LAUDINIE, 17 route de Laudinie 12 270 La Fouillade
- Sur le site www.laudinie.fr
- Par mail sur demande auprès de Julien Galy alshlaudinie@gmail.com / 07.72.55.33.06

Afin de valider l'inscription, nous vous prions de nous retourner les documents demandés (fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale).

RESERVATION :

Afin d'organiser au mieux la préparation des activités et le fonctionnement du centre, il est nécessaire d'inscrire votre enfant par retour de la grille de présence, le plus tôt possible et au moins 48 heures avant le jour de présence de votre enfant :

- Par courriel alshlaudinie@gmail.com
- Par courrier A.L.S.H. Laudinie, 17 Route de Laudinie 12270 La Fouillade

Site internet : www.laudinie.fr

Email : alshlaudinie@gmail.com

Adresse : 17 route de Laudinie 12270 LA FOUILLADE

Téléphone : 07 72 55 33 06

MODALITE DE REGLEMENT ET D'ANNULATION :

Une facturation à la journée sera effectuée mensuellement (totalisation du nombre de journées par enfant et par mois). Le règlement s'effectue de préférence par chèque à l'ordre de l'association **Laudinie**.

En cas d'absence, les parents doivent prévenir le centre au minimum 24 heures avant. Sauf cas de force majeure, toute annulation le jour même sera facturée au tarif en vigueur.

SECURITE :

Pour tout départ avec une autre personne que celles indiquées sur le dossier d'inscription, ou si l'enfant doit rentrer seul, une autorisation écrite doit être fournie pour chaque jour concerné.

Le représentant légal sera informé de toute maladie ou d'accident intervenu sur le temps du centre de loisirs.

Il est demandé de ne pas amener d'objets de valeurs sachant que le centre décline toute responsabilité en cas de dommage ou de vol d'effets personnels.

DISCIPLINE :

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs se réserve le droit de renvoyer ou refuser un enfant en cas de problème de discipline ou de violence après concertation avec les parents.

Les responsables restent à la disposition des parents afin de régler rapidement les difficultés rencontrées.

PROGRAMME – ACTIVITE :

Conformément à la réglementation en vigueur, le projet pédagogique est envoyé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Il est également disponible à l'accueil de loisirs pour toute personne désirant le consulter.

Le programme prévisionnel des activités sera communiqué aux familles au plus tard la semaine précédente l'accueil.

L'équipe d'animation portera une attention particulière à la mise en œuvre des programmes d'activités dans le respect de chacun, de la réglementation et des bonnes conditions de pratique.

Attention : Dans le cas où l'effectif n'atteint pas le minimum de 7 enfants, les programmes peuvent être modifiés et l'accueil ne sera pas assuré pour moins de 4 enfants.